

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Panne informatique : LJS obtient une avance de fonds immédiate pour les demandeurs d'emploi**

Face à la panne informatique qui prive actuellement des Genevoises et Genevois en recherche d'emploi de leurs indemnités, le mouvement Libertés et Justice sociale (LJS) exige une avance de fonds cantonale immédiate. Le député Stefan Balaban a déposé une motion urgente demandant au Conseil d'État de garantir sans délai la survie financière des personnes concernées. La proposition prévoit un mécanisme d'avance automatique, activé sans aucune démarche administrative supplémentaire pour les assurés. Ce dispositif serait opérationnel immédiatement, sans coût final pour le canton, les montants avancés étant intégralement remboursés par la Confédération. Pour LJS, l'indemnité de chômage est un droit fondamental. Il est inadmissible que des personnes ayant cotisé durant des années se retrouvent en situation de précarité pour des raisons purement techniques. Les députés LJS se félicitent du vote positif unanime intervenu sur le siège, saluant un parlement qui a su faire preuve de responsabilité et de justice sociale face à l'urgence.

### **LJS souhaite fluidifier le trafic motorisé**

Le mouvement Libertés et Justice sociale (LJS) se félicite de l'adoption par le Grand Conseil du projet de loi porté par son conseiller d'État, Pierre Maudet, prévoyant un investissement de CHF 39,5 millions en faveur de 12 infrastructures stratégiques en France voisine (P+R, lignes de bus et extensions de tram). Plafonné à 50% des coûts, ce programme ambitieux est le fruit d'un important travail de négociation et repose sur des financements genevois ainsi que sur des contributions partagées avec la Confédération. L'objectif est clair : permettre de parquer jusqu'à 15'000 véhicules par jour avant la frontière afin de fluidifier durablement le trafic motorisé dans le canton de Genève. Moins de voitures individuelles, c'est une circulation facilitée pour les artisans et les PME, acteurs incontournables de l'économie genevoise, notamment lors des livraisons sur des axes aujourd'hui saturés. Ce désengorgement profitera également à l'ensemble de la population grâce à une réduction significative des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique, contribuant ainsi à une meilleure santé publique. Les députés LJS ont soutenu le principe du référendum obligatoire afin que le peuple ait le dernier mot sur cet investissement stratégique pour l'avenir du canton.

Genève, le 13 février 2026

Pour plus d'informations :

Jacques Jeannerat, nouveau chef de groupe LJS, portable : 076 316 45 30